

# Projet de réfection intégrée de l'avenue Piccadilly (entre la rue Wellington Ouest et l'avenue Byron)

Consultation en ligne  
(du 30 juin au 18 juillet 2022)

# Consultation en ligne

**Bienvenue à la séance d'information publique sur le projet de réfection intégrée de l'avenue Piccadilly.**

La Ville a adopté une approche proactive en matière de communications. L'équipe responsable du projet vous tiendra au courant de l'évolution des travaux en ayant recours à diverses méthodes de communication, notamment des lettres et des publications sur Ottawa.ca.

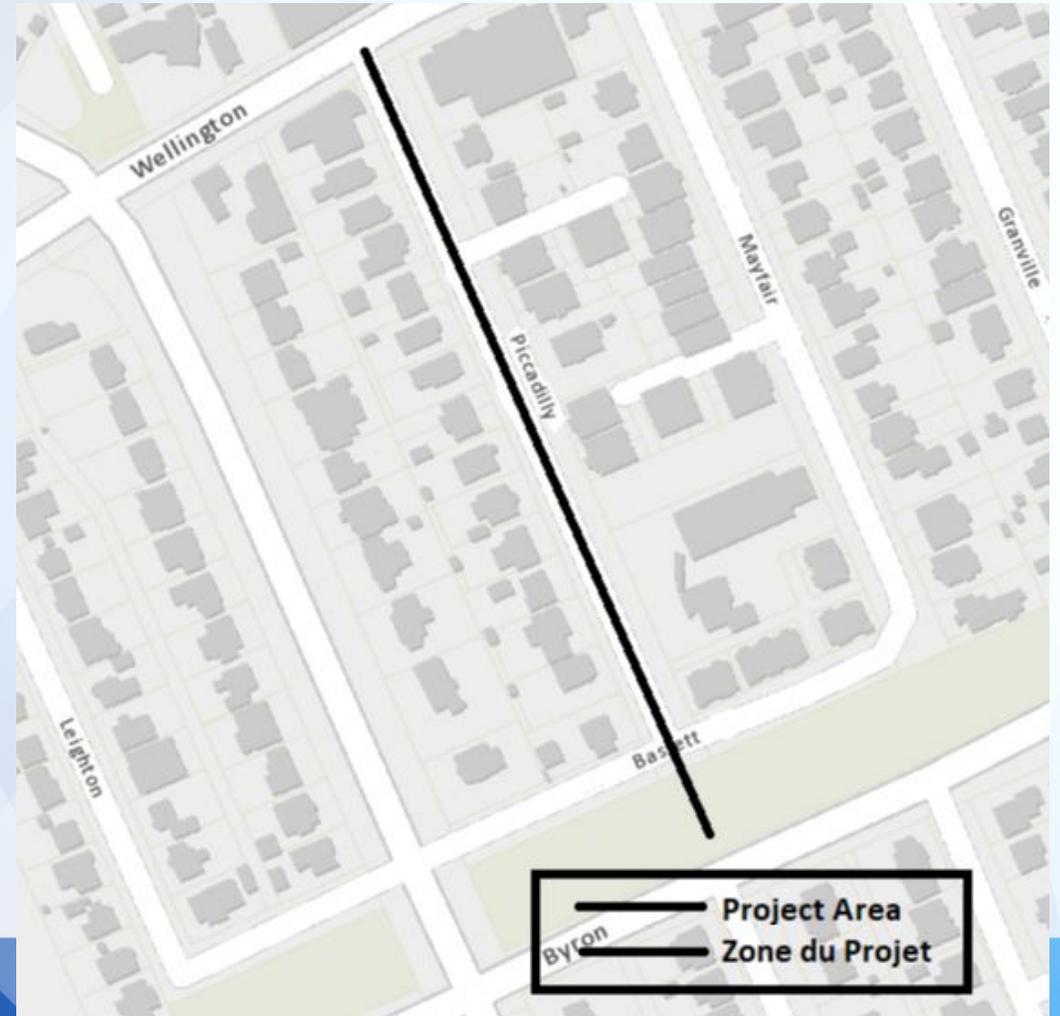
L'objectif de cette séance d'information publique en ligne est de présenter l'avant-projet, d'écouter ce que les résidents ont à dire et de les tenir informés de l'état d'avancement du projet et de leur indiquer comment rester informés pendant les travaux.

Veillez prendre connaissance de l'information présentée et **soumettre vos commentaires par téléphone ou par courriel** (voir les coordonnées indiquées à la dernière page du présent document) **d'ici le 18 juillet 2022.**

# Aperçu

La Ville d'Ottawa a retenu les services de Parsons pour exécuter le projet de réfection intégrée de l'avenue Piccadilly. Le projet comprend le remplacement de l'égout sanitaire et de la conduite d'eau principale, l'ajout d'un égout pluvial et la réfection de l'infrastructure routière de l'avenue Piccadilly, entre la rue Wellington Ouest et l'avenue Byron. Contenu de la présente consultation en ligne

- Résumé de l'état actuel de l'égout sanitaire, de la conduite d'eau principale et de la chaussée
- Description du projet
- À quoi s'attendre pendant les travaux
- Calendrier du projet



# Conditions actuelles

## Conduites d'égout et d'eau principale

- La conduite d'eau principale actuelle, en fonte et sans doublure intérieure, affiche un diamètre de 150 mm et date de 1931.
- L'égout sanitaire en béton actuel présente un diamètre de 225 mm et date de 1931.
- L'égout sanitaire et la conduite d'eau principale ont atteint la fin de leur durée de vie et sont globalement en mauvais état; ils doivent donc être remplacés.
- Il n'y a pas d'égout pluvial à l'heure actuelle. Les deux puisards en place sont reliés à l'égout sanitaire.
- La chaussée est en mauvais état et doit être remplacée.



**Avenue Piccadilly, vers la rue Wellington au nord**

# Description du projet

La portée des travaux comprend ce qui suit.

- L'égout sanitaire actuel sera remplacé par un égout en PVC de 250 mm, entre la ruelle Bassett et le côté nord de l'intersection de la rue Wellington Ouest.
- La conduite d'eau principale actuelle sera remplacée par une conduite d'eau en PVC de 200 mm, entre le côté nord de l'avenue Byron et le côté nord de l'intersection de la rue Wellington Ouest.
- Un nouvel égout pluvial en PVC de 300 mm/en béton de 450 mm sera construit entre la ruelle Bassett et le côté nord de l'intersection de la rue Wellington Ouest.
- Les conduites de raccordement aux réseaux d'eau et d'égout seront remplacées jusqu'à la limite des propriétés.



# Description du projet

- Amélioration du drainage de surface
- Modification de la largeur de la chaussée et construction de nouvelles bordures de trottoirs, de nouveaux trottoirs et d'une nouvelle infrastructure routière
- Mise en place de mesures limitant la vitesse à 30 km/h pour améliorer la sécurité publique avec l'installation de dispositifs de modération de la circulation, y compris des rétrécissements aux intersections, des rétrécissements au milieu des îlots et des dos d'âne allongés
- Mise en œuvre d'un plan d'aménagement paysager pour remettre en état les zones perturbées par les travaux

Pour en savoir plus, consultez les dessins techniques publiés sur [ottawa.ca/réfectionpiccadilly](http://ottawa.ca/réfectionpiccadilly).

**Avenue Piccadilly, vers la ruelle Bassett au sud-est**



# Remplacement des conduites de raccordement en plomb

Compte tenu de l'âge du secteur, il est possible que votre raccordement d'eau comporte des conduites en plomb. Dans le cadre de ce projet, toutes les conduites d'eau seront remplacées jusqu'à la limite de la propriété de la Ville. Tout remplacement de raccords sur une propriété privée relève de la responsabilité du propriétaire, qui doit prendre les dispositions nécessaires avec un entrepreneur indépendant. La Ville d'Ottawa a un programme pour subventionner le coût de remplacement de vos conduites de raccordement en plomb. Des informations supplémentaires sur le programme de remplacement des conduites en plomb sont disponibles sur le lien ci-dessous :

<https://ottawa.ca/conduitesenplomb>

# À quoi s'attendre pendant les travaux

- **Gestion de la circulation**
  - Au moins une voie sera maintenue en permanence sur l'avenue Piccadilly pour permettre aux résidents et aux cyclistes de circuler.
  - Après les travaux sur l'avenue Piccadilly, l'intersection Piccadilly/Bassett sera fermée pendant environ deux semaines, ce qui limitera l'accès à la rue Wellington Ouest.
- **Accès aux propriétés privées**
  - L'accès à votre propriété sera maintenu en tout temps pendant les travaux, à l'exception des travaux de remise en état de votre entrée de cour. Un avis de 24 heures vous sera envoyé à cet effet.
- **Accessibilité pour les piétons**
  - Un sentier piétonnier temporaire sera maintenu pour les résidents de l'avenue sur Piccadilly pendant les travaux.
  - Un accès temporaire au sentier polyvalent du parc Byron sera également mis en place pendant la période de fermeture du sentier polyvalent nord-sud se trouvant à l'extrémité sud de l'avenue Piccadilly.

# À quoi s'attendre pendant les travaux

- **Stationnement sur rue**
  - De façon générale, il ne se sera pas possible de se stationner sur l'avenue Piccadilly — des permis temporaires seront fournis aux résidents et aux entreprises afin qu'ils puissent se stationner dans les rues adjacentes.
  - L'accès au privé Perthshire sera fermé pendant une à deux semaines, et ce, à deux occasions différentes. Les résidents concernés recevront des permis temporaires pour se stationner dans les rues adjacentes.
- **Accessibilité**
  - La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité, c'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux zones de construction et aux secteurs avoisinants. Veuillez communiquer avec le gestionnaire de projet de la Ville si vous avez besoin d'arrangements particuliers pendant les travaux.

# À quoi s'attendre pendant les travaux

- **Inspection préalable aux travaux**

- La Ville oblige également l'entrepreneur à avoir une assurance de responsabilité civile avant qu'il puisse commencer les travaux. Avant le début des travaux, l'agent d'assurance de l'entrepreneur pourrait vous demander l'autorisation d'inspecter votre propriété.
- Cette inspection est dans votre intérêt, et nous vous encourageons à y consentir. De cette manière, vous serez protégés au cas où les travaux de construction causeraient des dommages à votre propriété. Nous souhaitons que vous soyez en mesure d'obtenir réparation des dommages sans frais pour vous.

- **Bruit pendant les travaux**

- Tous les règlements municipaux relatifs au bruit seront respectés durant les travaux. Il est possible que vous ressentiez des vibrations dans votre domicile ou votre entreprise en raison de l'utilisation de l'équipement lourd nécessaire à l'exécution des travaux. Il s'agit d'une situation courante qui ne cause habituellement pas de problèmes.

- **Heures de travail**

- Les travaux sont permis du lundi au vendredi entre 7 h et 22 h. Les travaux pourraient être permis le samedi, le dimanche et les jours fériés, au besoin.

# À quoi s'attendre pendant les travaux

- **Collecte des ordures/matières recyclables**
  - Lorsque l'accès des véhicules au chantier sera restreint, l'entrepreneur aura la responsabilité de déposer les déchets et les matières recyclables à un même endroit où les équipes de la Ville pourront les ramasser. Tous les contenants seront rapportés aux résidences et aux commerces.
- **Répercussions sur l'emprise et les propriétés privées adjacentes**
  - La remise en état des zones perturbées dans l'emprise de la Ville peut entraîner certains dérangements à proximité des propriétés privées adjacentes. Ces zones seront remises en état dès que possible une fois les travaux terminés, et vous n'aurez rien à déboursier.
- **Service provisoire d'alimentation en eau**
  - Les travaux exigeront l'isolement de la conduite d'eau principale. Un service provisoire d'alimentation en eau potable sera fourni aux résidents. Les résidents seront informés à l'avance.

# Calendrier du projet

- **Achèvement des études techniques** —Les études techniques devraient être terminées au printemps 2022.
- **Début des travaux** —Les travaux devraient commencer à la fin du printemps 2023 (une fois les approbations et le budget accordés).
- **Achèvement des travaux** —Les travaux devraient être terminés d'ici la fin de 2023.
- **Avis de travaux** —Les propriétaires recevront des avis leur indiquant quels sont les travaux à venir. Ces avis seront envoyés avant le début des travaux et lorsque les services ou l'accès aux résidences peuvent être limités.

# Merci!

Merci d'avoir pris le temps de lire l'information relative au projet. Nous vous invitons à transmettre vos réflexions ainsi que vos questions ou commentaires d'ici le **18 juillet 2022** au gestionnaire de projet de la Ville d'Ottawa.

## **Gestionnaire de projet de la Ville d'Ottawa**

### **Andrew Pulsifer, ing., PGP**

Ingénieur principal, Projets d'infrastructure

100, promenade Constellation, Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Tél. : 613-580-2424, poste 21712

Courriel : [andrew.pulsifer@ottawa.ca](mailto:andrew.pulsifer@ottawa.ca)